

La *P*harmacie

*H*ospitalière

dans les hôpitaux de Paris



A. DAUPHIN - D. PRADEAU



Historique

L'apothicairerie générale à l'Hôtel-Dieu

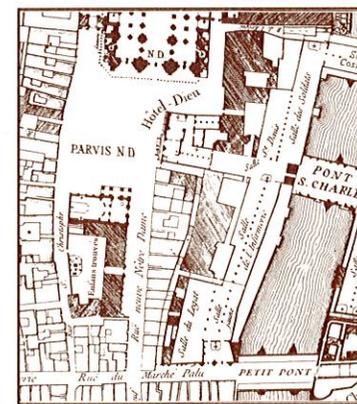
A la fin de la période révolutionnaire, la Commission Nationale des Secours Publics exprima le désir de centraliser les activités des deux centres pharmaceutiques parisiens de l'Hôtel-Dieu et de l'Hôpital Général.

La décision fut prise le 18 Prairial An III (6 juin 1795) de créer l'Apothicairerie Générale des Hôpitaux de Paris. La direction en fut confiée à un pharmacien-chef, ancien gagnant-maîtrise, du nom de Jacques François Demachy.



La pharmacie centrale à l'hôpital des enfants trouvés

Le 22 Brumaire An V (12 Novembre 1796), l'Apothicairerie Générale fut transférée dans l'Hôpital des Enfants Trouvés situé à l'emplacement de l'actuel Parvis de Notre-Dame. Elle prend alors le nom de Pharmacie Centrale des Hospices. Clavareau, architecte des hôpitaux, dans son mémoire sur les hôpitaux civils de 1805, indique que cette centralisation n'eut sa pleine exécution qu'en l'An VIII (1799). Il décrit, avec une certaine emphase, les lieux indiquant que "cet établissement est pourvu de toutes les machines et constructions nécessaires pour entretenir et augmenter l'action du feu et de tous les instruments, vases et récipients propres à la distillation et aux autres opérations, etc." Pour conclure, "en un mot, cette pharmacie centrale renferme tout ce qui est nécessaire pour fournir aux besoins de toute espèce de la généralité des hôpitaux de Paris". Enfin, une note en bas de page indique que l' "on est redevable de l'ordre qui a été établi dans le principe de cet établissement à Monsieur Parmentier". Un arrêté du 4 Ventose An X (23 Février 1802), rédigé sur les conseils de Parmentier, en organise le fonctionnement.



Le parvis de Notre-Dame après 1750.

Ce règlement est la pierre angulaire de l'organisation, tant de la Pharmacie Centrale que des pharmacies d'établissement. Il est, par certains côtés, remarquablement moderne dans sa conception.



L'Hôpital des enfants trouvés

- La Pharmacie Centrale, depuis sa création, est dirigée par un pharmacien chef. Celui-ci est, à la fois, Directeur de l'Établissement et Inspecteur des Pharmacies des divers établissements hospitaliers. Le règlement, dans son article 1, précise et conforte ses attributions. Il est rappelé que les nominations et les mutations des pharmaciens ou des élèves en pharmacie, nommés pour 4 ans (ces élèves deviendront ultérieurement les internes en pharmacie) sont effectuées selon les mêmes modalités que pour les médecins et les chirurgiens.

- Des concours sont institués dont les programmes sont indiqués sommairement.

- La détention de drogues simples et de médicaments est restreinte à ceux figurant dans le formulaire pharmaceutique.
- Une procédure de délivrance est instituée pour les produits ne figurant pas au formulaire (futurs bons de prescription spéciale).
- La substitution des médicaments est interdite sans l'accord de l'officier de santé prescripteur.
- Le cahier de visite sur lequel sont portées les prescriptions est déjà institué ainsi que le bon de délivrance.
- Le contrôle des matières premières (drogues et produits chimiques) est exigé.
- La qualité des emballages est déjà une préoccupation ainsi que l'étiquetage.
- La garde 24h sur 24h est instituée.
- La comptabilité est suivie sur huit registres cotés et paraphés.
- Les états des expéditions, des dépenses et des préparations s'ajoutent aux livres précédents.
- L'approvisionnement des hospices est organisé avec un inventaire mensuel.

A la fin de l'année, la comptabilité globale est présentée par le pharmacien en chef à la Commission Administrative. Elle sert à établir le prix moyen des fournitures et achats ainsi que le prix moyen de la journée de pharmacie dans les établissements.

Il est à noter que les articles 12 et 14 du titre II de cet arrêté, préfigurent déjà la procédure d'admission des médicaments par l'intermédiaire d'une Commission Centrale.

Après la mort de Demachy en 1803, Noël Etienne Henry devient Directeur de la Pharmacie Centrale. Il est secondé par deux chefs de service, l'un chargé des magasins, l'autre des laboratoires. Il n'a pas été possible de retrouver les textes précisant la répartition des locaux et l'activité de la Pharmacie Centrale dans l'ancien hôpital désaffecté. On sait seulement que Parmentier confia, pendant cette période, aux éprouvettes du savant apothicaire Henry, de nombreux travaux scientifiques dont certains furent commandités par l'Empereur Napoléon Ier, lui-même. Il s'agit, par exemple, du tri des différentes qualités de quinquina importé d'Argentine et utilisé par la Grande Armée comme fébrifuge ou

encore de la fabrication de "nécessaires à pharmacie" destinés à transporter les médicaments en toute sécurité. La Pharmacie Centrale en expédia un nombre important dans tout l'Empire (519 pour la seule année 1811).

Le transfert Quai de la Tournelle

Le 28 Février 1810, le Conseil Général des Hospices prend la décision de transférer la Pharmacie Centrale rue du Fouarre dans un bloc de maisons comprenant l'église St Julien-Le Pauvre et des maisons voisines ayant appartenu à l'Hôtel-Dieu. Mais, le nombre des locataires à congédier et l'importance des travaux l'amènent à abandonner le projet. Le Conseil décide le 24 Juin 1812, de suspendre la vente en cours de l'ex-maison des Miramiones, pour y installer la Pharmacie Centrale. Un arrêté du préfet de la Seine du 4 Août 1812 entérina cette décision.

Pendant le XIXème siècle, la Pharmacie Centrale fait l'objet d'une succession de travaux de réfection et de projets de transfert. L'un de ceux-ci entraîna même Alexandre Baudrimont, à peine nommé directeur, à présenter sa démission au Directeur Général.

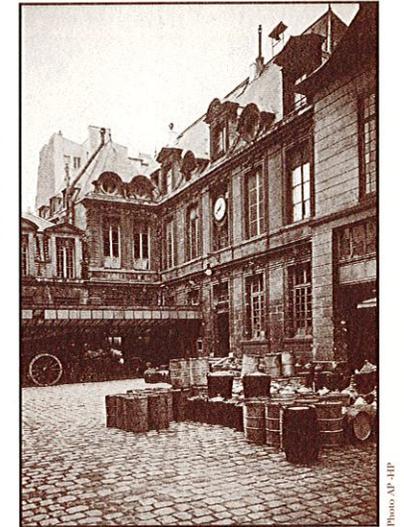
Malgré ces incertitudes et un fonctionnement difficile au milieu des ouvriers du bâtiment, les directeurs de la Pharmacie Centrale poursuivent des recherches notables,



Le Pavillon Soubeiran.

c'est ainsi qu'Henry détermine la composition chimique des eaux minérales, Soubeiran donne à l'anesthésie ses lettres de noblesse en découvrant le chloroforme, Baudrimont définit la qualité des eaux potables et des substances alimentaires, et enfin Grimbert pose les fondations de la chimie biologique.

Le XXème siècle sera marqué par la Construction du pavillon Soubeiran en 1928 à l'arrière du vénérable Hôtel de Selves. Cette verrière inesthétique, mais fonctionnelle, a permis à Goris d'organiser les laboratoires de fabrication galénique et de contrôle (laboratoire des essais) en une véritable structure pharmaceutique.



L'Hôtel de Miramion.

Raymond Charonnat qui lui succède en 1941, lui donne une dimension scientifique en relançant la recherche autour d'une équipe constituée d'un organicien, André Boime, d'un pharmacologue, Paul Lechat et d'un chimiste, Charles Morin. Quand il mourut accidentellement le 24 Août 1957, la Pharmacie Centrale était dotée d'une structure de laboratoires qui allait servir de support à son développement scientifique.

Il restait donc à André Mangeot, nommé directeur en 1958, à lui donner une dimension industrielle à la mesure de l'institution hospitalière dont elle dépend. Il y réussit en réorganisant la fonction Achat qui existait déjà depuis 1932 et en développant les activités de production. Il stimula également le développement d'un service de documentation scientifique sous la responsabilité de Pierre Pignard.



L'usine de Courbevoie.

En 1963, l'Assistance Publique de Paris se porte acquéreur de l'Usine des phares et avertisseurs Marchal, située à Courbevoie sur le bord de la Seine. Ces locaux, accrochés à la rive assez escarpée, desservis en haut par un passage étroit et en bas par une rue à grande circulation, regroupèrent la même année les deux centres de tubulures restés à la Salpêtrière et à Beaujon, un atelier de fabrication de solutés injectables massifs, moderne pour l'époque, équipé pour la première fois dans l'industrie pharmaceutique d'une tour de stérilisation en continu, des ateliers pour la lyophilisation et les activités galéniques traditionnelles. Les locaux, libérés Quai de la Tournelle, furent affectés à l'installation d'une Officine Centrale appelée depuis Pharmacotechnie.

Après le déménagement de la partie industrielle du Quai de la Tournelle vers Courbevoie, il devient nécessaire, en 1968, de transférer, vers les anciennes Meunerie et



Les magasins de la Collégiale.

Boulangerie de la rue de la Collégiale, la plus grande partie des activités de magasinage et de distribution. Les nouvelles surfaces disponibles s'avèrent très vite insuffisantes, ce qui conduit à stocker les dialyses rue du Moulin des Prés et les solvants et alcools dans le "Magasin 5" au fond de la Salpêtrière.

Le service de Vente aux Particuliers, des médicaments importés et des produits à usage hospitalier, fabriqués ou non par la Pharmacie Centrale, destinés à poursuivre en ville un traitement initié à l'hôpital, avait débuté modestement Quai de la

Tournelle. Il est installé au 1er étage de la rue de la Collégiale.

Il reste Quai de la Tournelle, la Direction, la Comptabilité, les Laboratoires de Chimie Organique et de Contrôles Chimiques, Physiques, Biologiques et Physiologiques, le service des Achats, la Pharmacotechnie, ainsi que le service de Documentation. Mais les activités de fabrication et de laboratoire constituent un danger pour les immeubles voisins et gênent l'extension du Musée de l'Assistance Publique déjà installé dans une partie de l'ancien

Hôtel Martin. De plus, les différentes constructions ajoutées à ce vénérable bâtiment devenaient insupportables au fur et à mesure que l'on prenait conscience de la notion de patrimoine. Il était donc impératif, pour la Pharmacie Centrale, de quitter définitivement le Quai de la Tournelle.

Le déménagement rue du Fer à Moulin

Elle fut transférée sur un terrain, qui était au Moyen-âge le cimetière de Clamart, appartenant à l'AP-HP rue du Fer à Moulin dans le 5ème arrondissement en 1977. Entre-temps, Pierre Quatremer puis Jean-Pierre Clergue, tous deux administrateurs civils, avaient remplacé André Mangeot devenu Inspecteur Général des Services Pharmaceutiques, pour la direction administrative de la Pharmacie Centrale. Ces deux nominations avaient tout naturellement nécessité la nomination parallèle d'un Pharmacien Directeur Scientifique Jean Gardent.

Après 6 ans de double direction administrative et scientifique, ce fut à nouveau un pharmacien des Hôpitaux, Henri Cerceau, qui devint Directeur de la P.C.H. Il lui revint avec B. Certain la lourde tâche d'assurer le transfert des activités de Production de Courbevoie et de la Distribution de la Collégiale sur un site nouvellement construit à Nanterre. Le déménagement effectif eut lieu en Août 1983.

La Vente aux Particuliers, pour des raisons de commodité, ne migra pas à Nanterre et, fut réintégrée au 1er étage de la rue du Fer à Moulin jusqu'en 1989 où elle s'ouvrit de plain-pied rue des Fossés St Marcel.

En Mars 1991, Henri Cerceau étant nommé Inspecteur Général des Services Pharmaceutiques. C'est un directeur d'hôpital, Michel Baur, qui devient Directeur de la Pharmacie Centrale. Ce fut à l'évidence, un tournant dans l'organisation et le fonctionnement de l'institution.

C'est ainsi que la demande de création de services, à l'instar de ceux des Hôpitaux en application de la loi hospitalière du 25 Juillet 1987, fut réactivée. Le 14 Décembre 1993, après six ans de discussions, la Commission Médicale d'Etablissement adopte les fiches de missions et de structure. Ces dernières sont avalisées par le Conseil d'Administration du 29 Juin 1994. Le schéma général d'organisation proposé ainsi que les candidatures retenues au titre de chefs de services sont les suivants :



Dessin J.-C. PICHENOT.



L'unité logistique de Nanterre.

- Direction Scientifique

1. Service Scientifique (M. HAMON)
2. Service Recherche et Développement (J.C. CHAUMEIL)
3. Service du Laboratoire Central d'Analyses (D. PRADEAU)
4. Service d'Information Médico-Pharmaceutique (C. DOREAU)

- Direction des Achats

5. Service des Achats et Etudes de Marchés (I. RENAUX)

- Direction de la Production

6. Service de la Production (M. VENTURA)

- Direction de la Distribution

7. Service de la Distribution (B. CERTAIN)

Cette nouvelle organisation transforme la Pharmacie Centrale en véritable établissement hospitalier (le 53ème de l'AP-HP) avec, en particulier, la création d'un C.C.M. Elle dispose, à ce jour, d'un effectif de 450 personnes dont 25 pharmaciens des hôpitaux, 1 médecin hémobiologiste, 9 assistants et 9 internes.

D. PRADEAU
Pharmacien des hôpitaux

DIRECTEURS ET DIRECTEURS SCIENTIFIQUES DE LA PHARMACIE CENTRALE

DIRECTEURS	NOM ET QUALITE <i>DIRECTEURS SCIENTIFIQUES</i>	DATE DE NAISSANCE	PERIODE DE FONCTION	DATE DE DECES
•	DEMACHY Jacques, François	30/08/1728	6/06/1795 - 7/07/1803	7/07/1803
•	HENRY Noël, Étienne	26/11/1769	14/07/1803 - 1/03/1832	30/07/1832
•	SOUBEIRAN Eugène Professeur de Physique (Ecole de Pharmacie) Professeur de Pharmacologie (Ecole de Médecine)	24/05/1797	1/03/1832 - 17/11/1858	17/11/1858
•	GRASSI Jules, Auguste, Casimir	1818	1/01/1859 - 1/04/1859	1887
•	REGNAULT Jules, Antoine Professeur de Physique (Ecole de Pharmacie) Professeur de Pharmacologie (Ecole de Médecine)	1822	1/05/1859 - 30/11/1876	9/02/1895
•	BAUDRIMONT Marie, Victor, Ernest Professeur de Pharmacie chimique (Ecole de Pharmacie)	2/09/1821	1/01/1877 - 14/09/1885	14/09/1885
•	BOURGOIN Edmé, Alfred Professeur de Pharmacie galénique (Ecole de Pharmacie)	26/05/1836	20/12/1885 - 9/02/1897	9/02/1897
•	PRUNIER Louis, Adrien, Léon Professeur de Pharmacie Chimique (Ecole de Pharmacie)	26/08/1841	10/04/1897 - 12/08/1906	12/08/1906
•	GRIMBERT Léon Professeur de Chimie Biologique (Ecole de Pharmacie)	14/03/1860	24/12/1906 - 1/04/1925	25/09/1931
•	GORIS Albert, Ernest Professeur de Galénique (Ecole de Pharmacie)	30/07/1874	1/04/1925 - 31/12/1940	26/06/1950
•	CHARONNAT Raymond Professeur de Chimie Analytique (Faculté de Pharmacie)	12/03/1894	1/01/1941 - 24/08/1957	24/08/1957
•	LECHAT Paul Professeur de Pharmacologie (Faculté de Médecine)	14/12/1920	24/08/1957 - 1/07/1958*	-
•	MANGEOT André Professeur de Galénique (Faculté de Pharmacie)	8/04/1912	26/09/1958 - 20/02/1975	16/12/1991
•	GARDENT Jean <i>Professeur de Chimie Organique (Faculté de Pharmacie de Reims)</i>	26/09/1928	23/10/1973 - 13/08/1981	17/03/1990
•	QUATREMARRE Pierre Administrateur Civil	10/05/1918	20/02/1975 - 30/11/1976**	?
•	CLERGUE Jean-Pierre Administrateur Civil	26/01/1934	1/12/1976 - 28/02/1981**	-
•	CERCEAU Henri Pharmacien	23/06/1937	13/04/1981 - 10/03/1991	-
•	HAMON Michel <i>Professeur de Chimie Analytique (Faculté de Pharmacie)</i>	17/09/1930	1/10/1981 - 01/04/1985	-
•	MOLLET Marc	15/05/1924	02/05/1985 - 10/05/1991*	-
•	BAUR Michel Directeur d'Hôpital	6/12/1945	11/03/1991 à ce jour	-
•	HAMON Michel <i>Professeur de Chimie Analytique (Faculté de Pharmacie)</i>	17/09/1930	2/05/1991 à ce jour	-

* Intérimaire

** Directeur administratif et financier